

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'EXAMEN DES VŒUX 2025
DE LA LICENCE
MENTION ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc,

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-2 et L.612-3, ainsi que l'article D.612-1-13,
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 (ESRS1820545A) relatif au diplôme national de licence,
- Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 (ESRS1331410A) fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master, modifié,
- Vu la proposition de Madame Motahareh BOLLON, doyen de la Faculté de Droit

ARRÊTE n° 2025-220

Article 1 : Composition

Pour l'année universitaire 2025-2026, la composition de la commission d'examen des vœux pour l'admission des candidats en première année de **LICENCE**

Mention : ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE (AES)

est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (PR, MCF, autre)
➤ Madame Myriam DONSIMONI, directrice du département AES	Maitres de conférences, Université Savoie Mont Blanc
➤ Madame Monique CALVI, enseignant-chercheur intervenant dans la formation	Maitres de conférences, Université Savoie Mont Blanc
➤ Monsieur Eric BRUNAT, enseignant-chercheur intervenant dans la formation	Maitres de conférences, Université Savoie Mont Blanc

Article 2 : Publicité

Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de la présidence de l'université, 27 rue Marcoz à Chambéry et dans les locaux de la Faculté de Droit sur le site universitaire de Jacob Bellecombette.

Article 3 : Exécution

Le directeur général des services, le vice-président formation et le doyen de la Faculté de Droit sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 6 mars 2025

Pour le Président et par délégation
le Vice-président formation

Jean-François DREUILLE

Philippe BRIAND